



المؤسسة الوطنية للملاحة الجوية  
Etablissement National de la Navigation Aérienne



## Bulletin d'information de sécurité n° 04/ Avril 2015.



Thème : Notification des événements de sécurité de l'aviation civile.



Tous pour améliorer la sécurité de l'aviation civile et pour une culture de sécurité.

## 1-Introduction

Ce bulletin d'information de sécurité a pour objet de sensibiliser et d'informer les acteurs de première ligne pour notifier tout événement de sécurité de l'aviation civile dans le cadre de la gestion proactive et prédictive de la sécurité dans un environnement non punitif.

L'amélioration de la sécurité de l'aviation civile nécessite une meilleure connaissance de ces événements pour faciliter l'analyse et le suivi des tendances de sécurité afin d'entreprendre des actions correctives.

Les informations relatives à la sécurité devraient être diffusées auprès de l'autorité chargée de l'aviation civile et, le cas échéant, auprès des personnes qui peuvent en tirer les enseignements et de prendre les mesures nécessaires pour améliorer la sécurité.

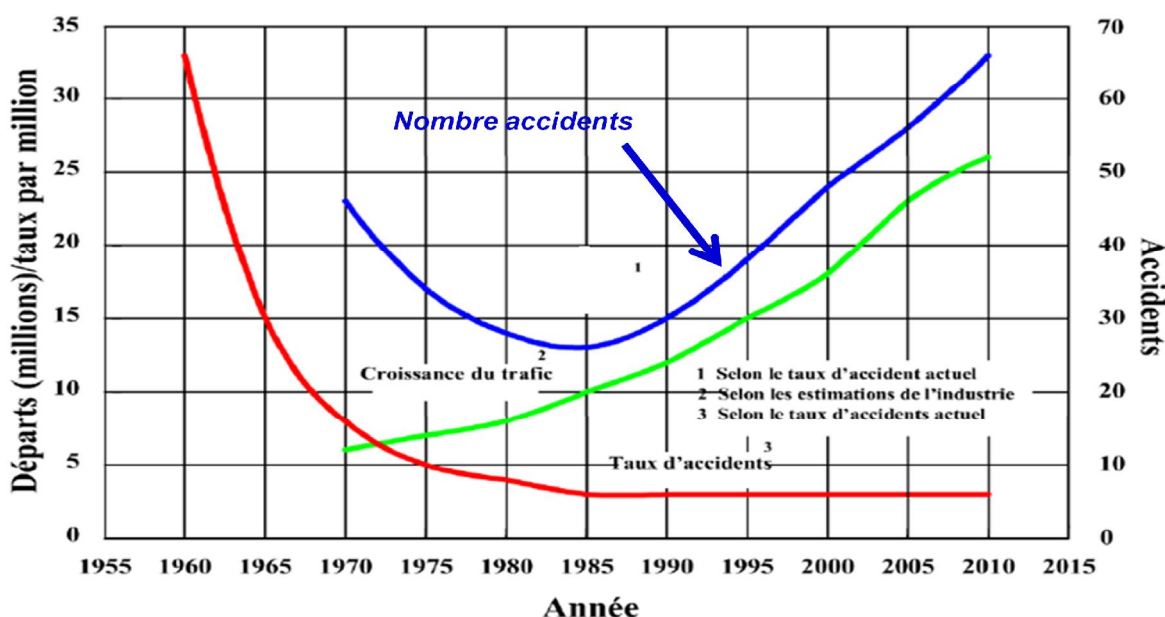
## 2-Evolution de la sécurité d'aviation civile

Jusqu'à la fin des années 1970, le respect des exigences réglementaires qui était de plus en plus stricte a donné de très bons résultats en matière de sécurité aérienne, ce qui s'est traduit par une baisse importante et quasi continue des taux d'accidents mortels (voir figure 1 : évolution du trafic aérien mondial).

Toutefois, après les années 1970 et avec la croissance continue du trafic aérien, cette tendance favorable qui avait amené les taux d'accidents à des niveaux très bas a ralenti par la suite et il est apparu qu'il devenait de plus en plus difficile d'améliorer la sécurité en suivant l'approche traditionnelle, dite «réactive», qui consistait principalement à réagir aux événements indésirables (accidents et incidents graves) en prescrivant des mesures visant à empêcher leur répétition (plusieurs scénarios envisageables).

Suite à cela, et afin d'améliorer la sécurité de l'aviation civile, l'OACI a développée des méthodes plus efficaces dites proactives et prédictives, ces dernières prennent en compte les facteurs humains et les facteurs organisationnels.

**Nombre d'accidents survenus à des avions à réaction commerciaux, taux d'accidents et croissance du trafic –**



**Figure1 :** Évolution de la sécurité d'aviation civile.

### 3-C'est quoi un événement ?

Un événement est tout type d'accident, d'incident grave, d'incident ainsi que tout autre dysfonctionnement, interruption, anomalie ou défaillance opérationnelles, ou autre circonstance inhabituelle, qui présente un intérêt spécifique pour la sécurité de l'aviation civile. (Référence: circulaire N°2696/DACM portant les règles générales relatives au système national de notification et de traitement des événements de sécurité d'aviation civile).

### 4-Aspect Réglementaire

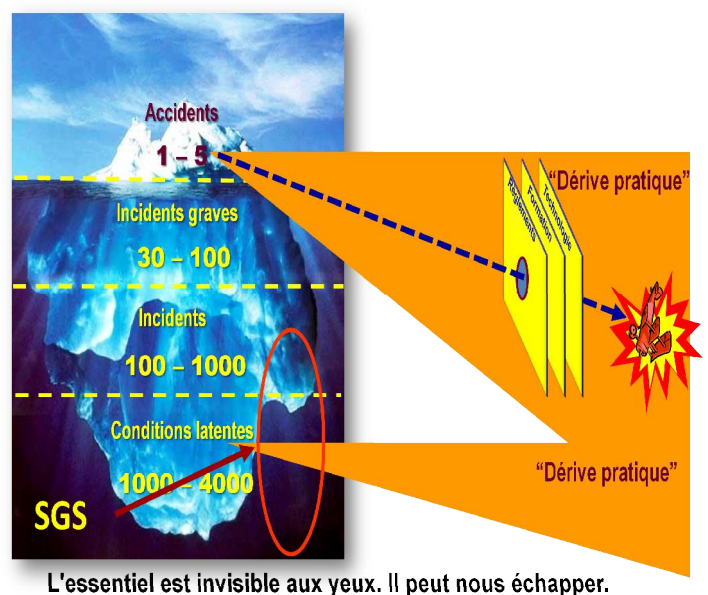
La circulaire n°2696/DACM du 22/09/2010 concernant le système national de notification et traitement des événements de sécurité de l'aviation civile a pour objectif l'amélioration de la sécurité aéronautique.

Conformément au point N°4 de la circulaire N° 2696/DACM du 22 Septembre 2010 et à la politique de sécurité signée par le Gestionnaire Supérieur Responsable de l'ENNA, en date du 08 Janvier 2014 : « Aucune sanction administrative, disciplinaire ou professionnelle n'est infligée à une personne qui a rendu compte d'un événement d'aviation civile, qu'elle ait été ou non impliquée dans cet événement, sauf si cette personne s'est elle-même rendue coupable d'un manquement délibéré ou répété aux règles de sécurité ».

Toute fois, les personnes qui ont connaissance d'un événement de la sécurité d'aviation et omettent de le notifier à la hiérarchie s'exposent à des sanctions, notamment celles prévues par la Loi n° 98-06 du 27 juin 1998, modifiée et complétée, fixant les règles générales de l'aviation civile, le décret N°04-414 du 20 Décembre 2004 relatif aux conditions et modalités d'exercice des fonctions exercées par le personnel de l'aéronautique civile et la réglementation interne de l'ENNA.

### 5-Notification des événements et identification des dangers

- L'expérience montre que, souvent, avant qu'un accident ne survienne, de nombreux incidents et de nombreuses autres défaillances signalent l'existence de risques pour la sécurité ;
- L'amélioration de la sécurité de l'aviation civile nécessite une meilleure connaissance de ces événements pour faciliter l'analyse et le suivi des tendances afin d'entreprendre des actions correctrices ;
- Les différentes catégories de personnel qui travaillent dans l'aviation civile observent des événements qui présentent de l'intérêt pour la prévention des accidents d'aviation et devraient donc être signalés.



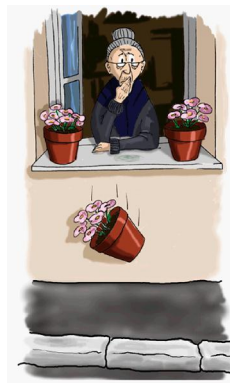
L'essentiel est invisible aux yeux. Il peut nous échapper.

Figure 2 : Identification des dangers.



## 6-Pourquoi attendre un accident ou un incident grave pour améliorer la sécurité ?

Dans certains cas, on peut tirer plus d'enseignements d'un événement qui ne représente pas de graves conséquences sur la sécurité que d'un incident grave ou d'un accident car les causes et les conséquences des erreurs opérationnelles ne sont pas linéaires dans leur portée. Autrement dit, les conséquences d'une même erreur peuvent être différentes selon les circonstances et l'environnement dans lequel elle se produit.



Causes et conséquences des erreurs opérationnelles ne sont pas linéaires dans leur portée



**Exemple :** les conséquences d'une incursion d'un véhicule sur piste sont différentes selon les circonstances au moment de l'événement (conditions météorologiques, absence ou présence d'un aéronef en phase finale pour l'atterrissage...)

## 7-Comment notifier les événements ?

La procédure de notification, les formulaires et la liste des événements à notifier sont disponibles dans les manuels d'exploitation de chaque service, le manuel SGS qui est en phase d'approbation par l'autorité chargée de l'aviation civile et la circulaire n°2696/DACM du 22/09/2010 qui concerne les règles générales relatives au système national de notification et de traitement des événements de sécurité d'aviation civile.



Une liste types d'événements est décrite dans l'annexe 1 de la circulaire n°2696/DACM du 22/09/2010. Ils sont regroupés en cinq (05) catégories :

- ✈ Opérations en vol.
- ✈ Éléments techniques de l'aéronef.
- ✈ Entretien et réparation d'aéronef.
- ✈ Services de la circulation aérienne.
- ✈ Aéroports et installations d'aéroports et services d'escale et assistance aéroportuaires.



## 8-Comptes rendus de sécurité

Rendre compte avec précision et en temps utile des informations pertinentes relatives aux événements de la sécurité de l'aviation et aux dangers, est une activité fondamentale de gestion de la sécurité.

Pour cela, un système de comptes rendus des événements de l'aviation civile qui comprend à la fois les éléments réactifs (comptes rendus d'accidents/incidents) et les éléments proactifs/prédictifs (Comptes rendus de dangers) doit être fonctionnel pour une meilleure gestion de sécurité de l'aviation civile.

Le système de compte rendu peut être classé en trois types :

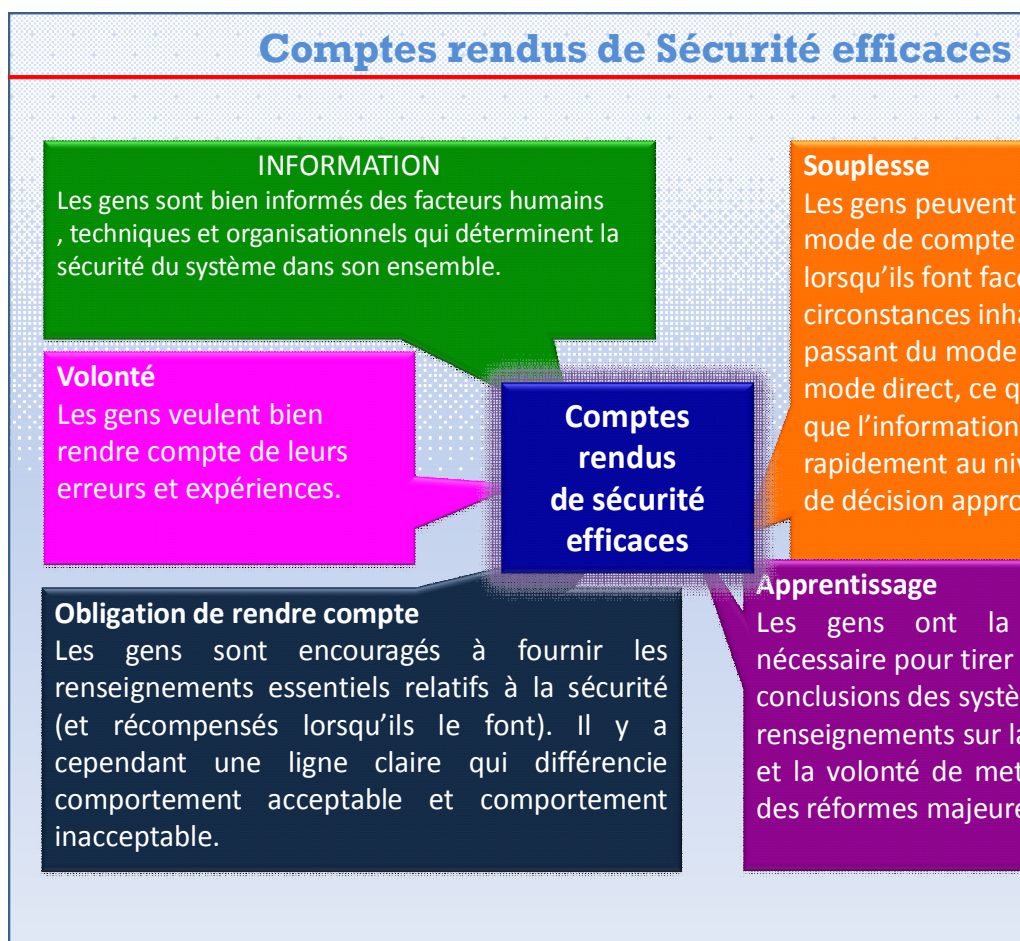
- Compte rendu obligatoire
- Compte rendu volontaire.
- Compte rendu confidentiel.

Les informations récupérées par les trois types de compte rendu, sont utilisées pour les besoins des enquêtes et les études de sécurité.

La meilleure source de données est la notification directe par le personnel lié aux activités aérienne concernant les évènements d'aviation civile.

### 9-Le système de compte rendu efficace

Les cinq caractéristiques fondamentales d'un système des comptes rendus efficace sont : Information, Souplesse, Volonté, Apprentissage, et Obligation de rendre compte (Voir la figure3 ci-dessous).



**Figure 3 :** Les cinq caractéristiques des comptes rendus de sécurité efficaces.

### 10-La culture de sécurité et le système de compte rendu

Le succès d'un système de compte rendu dépend du flux continu d'information venant du personnel de première ligne. Des politiques qui distinguent les fautes intentionnelles des erreurs commises par inadvertance, en prévoyant une réaction appropriée punitive ou non punitive, sont essentielles pour assurer qu'il soit effectivement rendu compte des carences de sécurité systémiques. La culture de sécurité incite le personnel à notifier et permet la remontée et analyse des évènements de sécurité d'aviation civile.



Dans l'ensemble, le personnel doit être convaincu qu'il sera appuyé dans toutes les décisions prises dans l'intérêt de la sécurité, mais il doit aussi comprendre que des violations intentionnelles de la politique de sécurité ne seront pas tolérées. Les renseignements sur la sécurité devraient être recueillis uniquement pour l'amélioration de la sécurité de l'aviation, et la protection des informations est essentielle pour assurer que ces informations continuent d'être disponibles.



Une fois les données recueillies et stockées, ces renseignements devront être traités pour étayer les mesures appropriées de mise en œuvre, qui devraient être communiquées en temps utile au personnel de première ligne.

### 11-Quels événements à notifier?

D'une manière générale, tout événement susceptible d'avoir un impact sur la sécurité doit être signalé. Il faudra évidemment notifier les événements dans lesquels on est impliqué, y compris lorsqu'une tierce partie est concernée (compagnie aérienne, par exemple).

L'analyse à faire pour établir si un événement doit être notifié ou pas est illustrée dans le schéma ci-après.

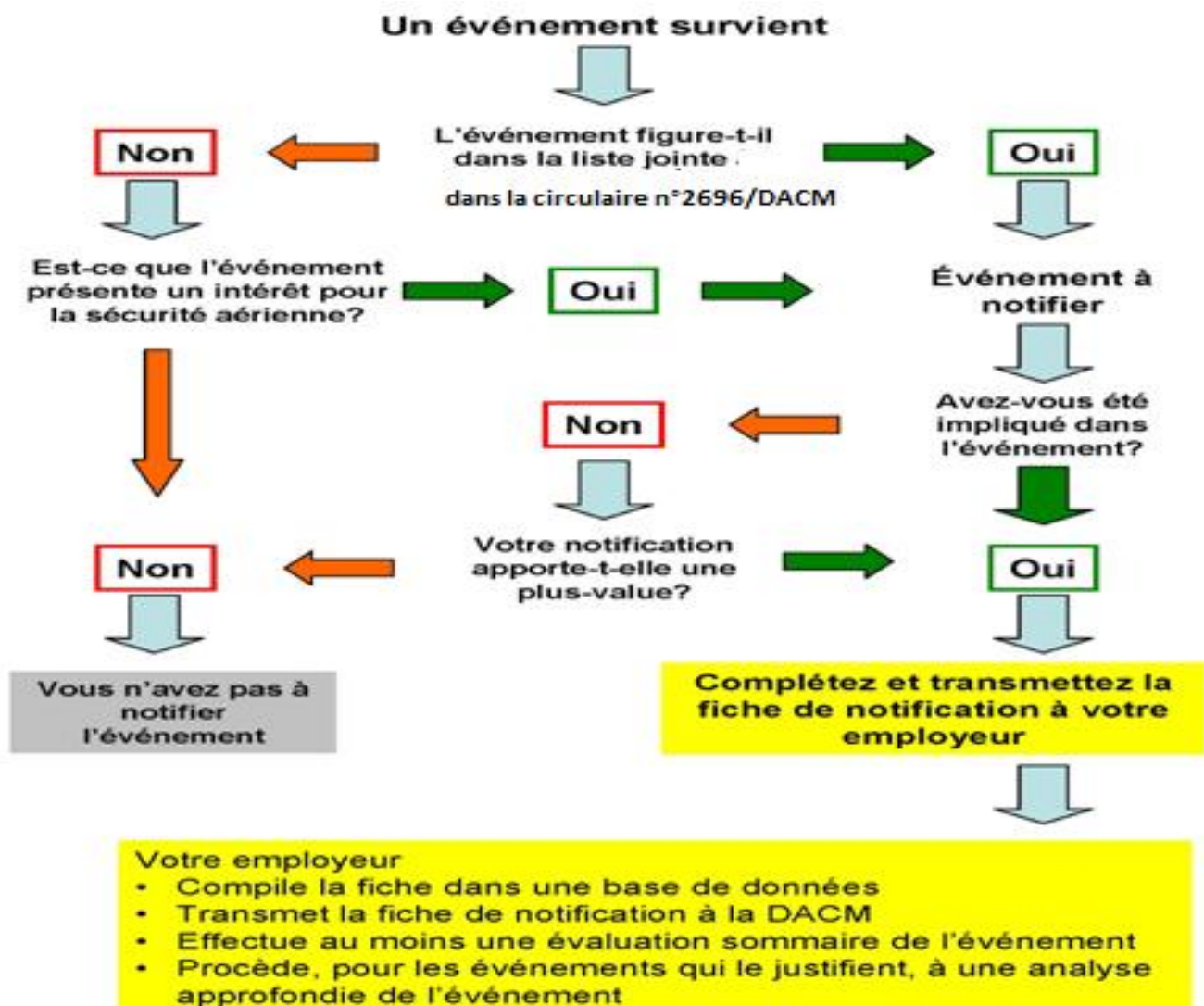
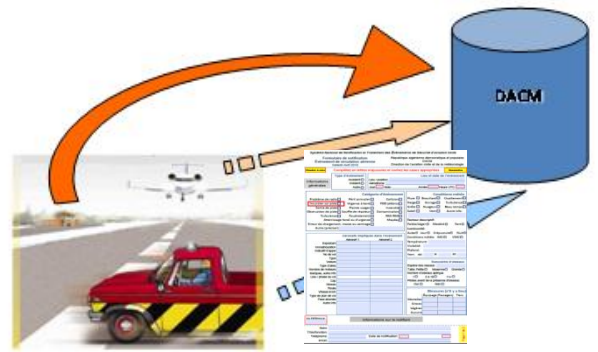


Figure 4 : Identification de l'événement à notifier.

## 12-Notification des événements de sécurité à la DACM

Un événement de sécurité de l'aviation civile peut être notifié par plusieurs sources. Par exemple, dans le cas d'une incursion sur piste, le contrôleur tour, l'exploitant d'aéronef, et les prestataires de services aéronautiques dans l'aérodrome peuvent notifier l'événement à l'autorité chargée de l'aviation civile, ce qui lui permet alors de disposer, pour un même incident, des points de vue des différents notifiants et cela peut se révéler très utile à l'analyse des faits.

Un exemple de notification d'un événement à la DACM.



## 13-Rendre les événements visibles

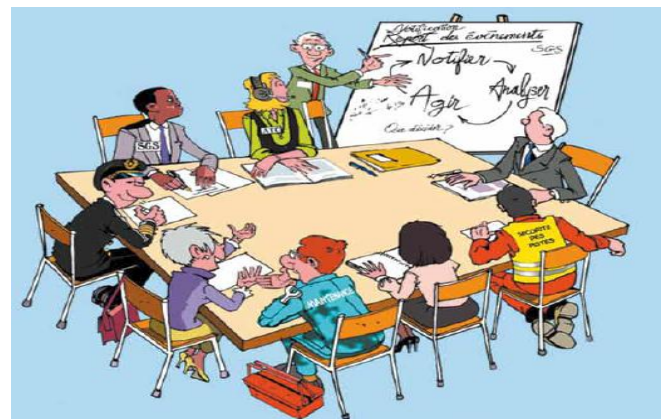
- Notifier les événements à l'aide d'un rapport ou formulaire.
- Seules les choses visibles sont gérables.
- Pas d'événement signifie seulement « pas d'événement reportés ».
- Une organisation « sûre » ne signifie pas une organisation sans événement relaté.



## 14-Traitement des événements de sécurité

Le traitement des événements a pour objet le recueil et l'analyse de tous les événements liés à la sécurité afin de déterminer leurs causes et de tirer les enseignements pour:

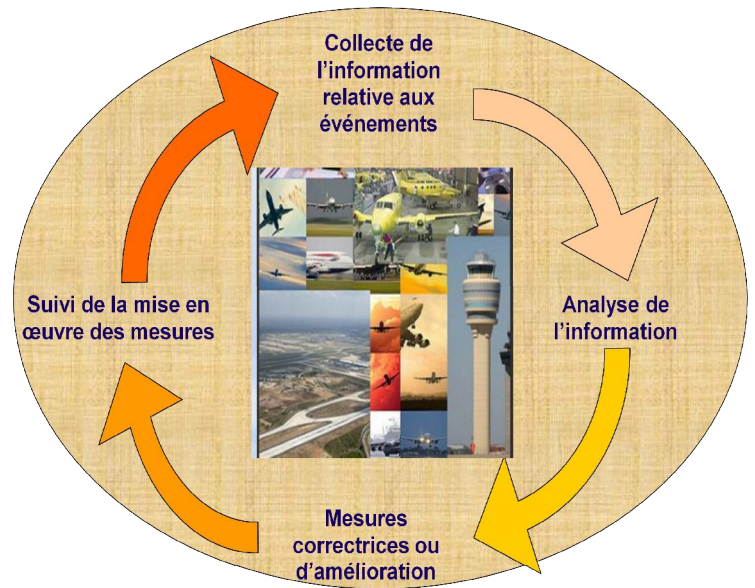
- Eviter la reproduction des mêmes erreurs
- Apprendre des erreurs des autres.
- Le partage et l'apprentissage dans l'ensemble des acteurs quels que soient leur niveau hiérarchique et leur statut.
- Renforcer la prévention.





## 15-Les actions de sécurité

La finalité du travail de traitement des événements est d'améliorer la sécurité. Ainsi, l'analyse faite d'un événement doit permettre d'identifier les défaillances du système existant, les défenses qui ont fonctionné et celles qui peuvent être améliorées. Les actions de sécurité décidées doivent permettre de résoudre les problèmes identifiés.



**Figure 5 :** Le processus de traitement des événements de sécurité d'aviation civile.

## 16-Documentation de référence

- Doc 9859-3<sup>eme</sup> édition 2013 : Manuel de gestion de la sécurité de l'OACI.
- Circulaire n° 2696/DACM du 22/09/2010 relative au système national de notification et traitement des événements de sécurité de l'aviation civile.
- Guide de la DACM «Notifier un événement » relatif au système national de notification et traitement des événements de sécurité d'aviation civile, édition juillet 2010.

**Contact :**



**Etablissement National de la Navigation Aérienne**  
**Direction Générale**  
**1, Avenue de l'indépendance, Alger**  
**Tel :021-67-20-60 / Fax : 021-67-67-56**  
**Email :[dgenna@enna-dz.com](mailto:dgenna@enna-dz.com), [sgs@enna-dz.com](mailto:sgs@enna-dz.com)**  
**Site web : [www.enna.dz/sgs.html](http://www.enna.dz/sgs.html)**